



Le Président

Cabinet de la Présidence
Tél : +33 (0)1 53 63 61 86
Presidence.ephe@ephe.psl.eu
Site : www.ephe.fr

À

Madame Isabelle SAINT-MARTIN,
Référénte à l'intégrité scientifique (RIS) pour les
Sciences Humaines et Sociales de l'École Pratique des
Hautes Études

Réf. : JMV / VD / 2020 - 010

À Paris, le 21 janvier 2020

Objet : Lettre de mission référente intégrité scientifique SHS

Madame,

La généralisation de la charte de déontologie des métiers de la recherche, que nous avons signée, nous rend garant de l'intégrité scientifique au sein de l'École Pratique des Hautes Études.

En outre, la circulaire MENR 1705751C n°2017-040 du 15 mars 2017 nous prescrit de désigner un référent à l'intégrité scientifique pour assister le président de l'École dans cette tâche.

Compte tenu des types de recherche proposés par l'EPHE, j'ai décidé de vous nommer référente à l'intégrité scientifique pour les Sciences Humaines et Sociales.

Votre mission s'articulera autour de 3 fonctions essentielles :

- **Une fonction de vigilance**

- Vous veillerez à ce que l'établissement promeuve et suscite le respect des principes déontologiques inscrits dans la Charte de déontologie des métiers de la recherche, en particulier par la formation de tous les personnels relevant de l'établissement ;
- Vous assurerez une veille sur l'évolution des lois et des réglementations encadrant les pratiques de recherche, ainsi que la diffusion de ces informations au sein de l'établissement ;
- Vous constituerez le premier interlocuteur pour recevoir les demandes d'informations et prodiguer tout conseil en matière de respect des principes déontologiques.

- **Une fonction de prévention et de traitement des manquements à l'intégrité scientifique**

- Vous conseillerez le président de l'École sur la mise en place d'une médiation pour toutes les situations conflictuelles liées aux activités de recherche qui lui sont signalées ;



- Vous veillerez à ce que les établissements auxquels sont rattachés les personnels impliqués (lanceur d’alerte et personnes mises en cause) soient représentés au cours de l’instruction du dossier.
- **Une fonction de reddition des comptes sur les dossiers de manquements traités**
 - Vous rendrez compte au président de l’École de l’ensemble de vos activités relatives à votre mission de référent et des situations rencontrées, ainsi que de l’état d’instruction des dossiers ou des situations nouvellement signalées ou constatées.

La crédibilité des fonctions et des missions du référent exige, de votre part, objectivité, respect du caractère confidentiel des échanges et indépendance dans la conduite des activités vis-à-vis de tous les personnels travaillant dans des structures de recherche.

Vous assurez une représentation de l’École Pratique des Hautes Études au sein du réseau des signataires de la Charte de déontologie des métiers de la recherche.

Enfin, vous travaillerez en binôme avec Madame Sylvie DEMIGNOT, désignée référente intégrité scientifique pour les Sciences de la Vie et de la Terre de notre École.

Je vous remercie d’avoir accepté cette mission importante qui permettra à l’École Pratique des Hautes Études de prévenir les manquements à l’intégrité scientifique et d’accompagner les chercheurs à toutes les étapes de cette politique, tant individuellement que collectivement.


Jean-Michel VERDIER
Président de l’École Pratique des Hautes Études